

Les services publics de proximité de la commune

• L'École

Atiliac possède sa propre École Primaire, derrière la mairie. Elle accueille les enfants de la grande section de maternelle au CM2, les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

L'accès à l'école se fait par la route de la salle polyvalente, en longeant le stade de foot jusqu'au nouveau parking. L'entrée de l'École est située à droite, au fond du parking.

Tél. 05.55.91.13.90.

> **CANTINE** : La cantine fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi. ligne directe au 05.55.91.90.31

TARIF : 2,45 € PAR REPAS (*délibération du conseil municipal n°43.2018 en date du 18.05.2018*)

Chaque enfant doit apporter tous les lundis, une serviette de table propre marquée à son nom.

PLUS AUCUN MEDICAMENT NE SERA ADMINISTRÉ (même avec une ordonnance médicale).

> **GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE** : **lundi, mardi, jeudi, vendredi.**

Ligne directe : 05.55.91.90.30

Horaires :

Matin : 7 h 15 à 8 h 50 - Soir : 16 h 30 à 19 h 00.

Mercredi matin : 7 h 15 à 8 h 50

TARIF : 0,70 € / demi-heure soit 1,40 € / heure (*délibération n°44.2018 en date du 18.05.2018*).

NB : *Toute demi-heure commencée est due. Le paiement s'effectue mensuellement*

GOÛTER : Chaque enfant doit apporter son goûter.

Toute inscription est obligatoire même pour une durée temporaire.

Une autorisation écrite et dûment signée par les parents est obligatoire lorsque :

* les parents sont dans l'impossibilité de venir chercher eux même leur(s) enfant(s), le cas échéant, veuillez préciser le nom de la personne majeure,

* l'enfant doit rester exceptionnellement à la garderie.

PLUS AUCUN MÉDICAMENT NE SERA ADMINISTRÉ (même avec une ordonnance médicale)

RAPPEL : Les devoirs sont autorisés, cependant, les personnes responsables ne sont pas dans l'obligation d'aider au travail scolaire, la garderie n'est pas une étude.



**L'école d'Atiliac, derrière la Mairie.
La cour.**

• La Maison du Département de Mercœur

Antenne du Conseil Général, elle a plusieurs vocations :
centre de ressources pour les associations, animation de la vie locale et pôle d'information.

Tél. 05 55 28 61 61 • Fax : 05 55 28 61 00

Courriel : maisondepartementmercœur@cg19.fr

• **Assistante sociale**

Permanence à la mairie d'Altillac,
se renseigner au CMSD à Argentat au 05.55.28.83.88.

• **L'Instance de Gérontologie - Canton de Mercoeur :**

Communauté de Communes Midi Corrèzien Service CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale)
Rue Emile Monbrial - 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Tél. 05.55.84.05.05

• **Kinésithérapeute :**

Frank CARLOTTI
Avenue Maréchal Marbot
19120 ALTILLAC
Tél : 05 55 28 16 11
Portable : 06 78 12 36 58

• **La Déchetterie :**

Route de Tulle

Tél. 05 55 91 23 80

www.sirtom-region-brive.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : Fermé

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi: 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

• **Le Camping Municipal de Panama**

En bordure de Dordogne, il offre 30 places avec sanitaires, eau chaude, plage et baignade à proximité, canotage et pêche.

Tél : 05 55 91 08 16 (uniquement aux heures d'ouverture) ou 05 55 91 11 16

Fax : 05 55 91 10 75 - Courriel : mairie.altillac.site@orange.fr

Accueil tous les matins, du lundi au dimanche de 7h30 à 12h30, du 1er juillet au 31 août.

Tarifs :

Nuitée : 3,50 euros par personne / Enfants de moins de 3 ans : gratuit.

Tente : 2,50 euros

Caravane : 4,00 euros

Camping/car : 8,00 euros

Véhicule : 2,50 euros

Électricité : 4,00 euros (Caution pour le branchement électrique : 50 euros)

Garage mort : 5,00 euros

Taxe de séjour par personne (gratuit pour les mineurs) : 0,20 centimes.



**Un cadre de verdure, en bordure de Dordogne.
Un terrain au calme et particulièrement ombragé.**

• La Piscine d'Ailliac-Beaulieu

Implantée sur la rive gauche de la Dordogne (côté Ailliac), elle possède une plage en bord de piscine et une plage herbeuse, ainsi qu'un toboggan.

Tél. 05 19 98 01 92

Ouverture :

En 2017, la piscine sera ouverte le week-end du 24 et 25 juin puis en continu à partir du 1er juillet et jusqu'au 31 août

Le lundi : de 14h à 19h.

Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche : de 11h à 19h.

Tarifs :

Adultes (à partir de 15 ans) : 4 euros. Carnet de 10 tickets : 34 euros.

Enfants de 5 à 14 ans : 3 euros. Carnet de 10 tickets : 24 euros.

Enfants de 3 à 5 ans : 2 euros. Carnet de 10 tickets : 14 euros.

Enfant de moins de 3 ans : gratuit (jusqu'à la date du 3ème anniversaire).

NB : Arrêt des entrées à partir de 18h15.

• Le Tennis

L'heure de location du court : 4 euros.

L'heure pour un invité jouant avec un abonné : 2 euros.

Abonnement adulte pour 1 an : 30 euros.

Abonnement scolaire ou étudiant pour un an : 20 euros.

• La Salle Polyvalente

Tarifs de location

PERSONNES ET ASSOCIATIONS ▯ EXTÉRIEURES A LA COMMUNE : 350.00 €

HABITANTS DE LA COMMUNE : 175.00 €

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE : GRATUIT

CAUTION : 700.00 €

VAISSELLE : 50 €